



Saison de la truffe 2024-2025 : bilan positif

page 5

Le Plan Communal de Sauvegarde à Lalbenque : dernière ligne droite !

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui prépare la réponse concrète à des situations de crise sur notre commune, afin d'assurer la protection de la population... **Lire page 6**

Les sapeurs pompiers de Lalbenque : un engagement à saluer

Vendredi 7 février 2025, la cérémonie de passation de commandement de Cristel Sadot-Martinez à Sébastien Amiel a eu lieu au Centre d'Incendie et de Secours de Lalbenque... **Lire page 8**



Chères Lalbenquoises, Chers Lalbenquois,

Ce vingtième numéro du Journal de Lalbenque a la bonne idée de nous faire passer de l'hiver au printemps.

Mais l'hiver ne présente pas que des inconvénients. Surtout dans le cas de notre village pour qui l'hiver est synonyme de saison de la truffe. Et justement, la saison 2024/2025 a été une saison plutôt bonne puisqu'il s'est vendu quasiment 300 kg de "diamants noirs" sur notre marché.

Quant à la traditionnelle fête de la truffe fin janvier, elle a trouvé cette année un éclat particulier avec un nombre de visiteurs qu'on n'avait pas vu depuis de nombreuses années.

Dans le journal que vous tenez en main il sera aussi question de sécurité. C'est une question qui préoccupe beaucoup nos concitoyens. Comme dans beaucoup de domaines, en matière de sécurité, il vaut mieux anticiper. Vous apprendrez en

quoi consiste le Plan Communal de Sauvegarde et quelle est la différence avec le DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs).

Recenser les chiens réputés dangereux et les chevaux qui ont parfois l'envie de s'échapper fait aussi partie des précautions à prendre pour éviter le plus possible les accidents.

Mais avec l'arrivée du printemps, on a plutôt envie de se réjouir en famille ou avec des amis d'autant plus qu'à Lalbenque les occasions ne manquent pas.

Grâce au dynamisme des 50 associations lalbenquoises, il y en aura pour tous les goûts : pêche, rallye automobile, cinéma, rencontres sur la parentalité, mais aussi fêtes du livre, du vélo, de la nature, de la musique, des écoles, sans oublier les fêtes votives de Lalbenque et de Saint-Hilaire.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro 20 du journal, ainsi qu'un agréable printemps.

Liliane Lugol, maire de Lalbenque.



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 8 novembre 2024

Rénovation de l'église de Paillas : Demande de subvention d'un montant de 25 000€ auprès de l'état (au titre de la DETR 2025) concernant sa mise hors d'eau. Montant total du projet : 100 000€.

Conseil municipal du 6 décembre 2024

Zones d'accélération des énergies renouvelables : À la demande de l'Etat, la commune a dû définir des zones (terrains et toitures) du territoire pour accueillir des installations d'énergie renouvelable photovoltaïque. Des permanences ont été tenues pour recueillir l'avis des habitants.

Conseil municipal du 10 janvier 2025

20 000€ : C'est le montant du fond de soutien sollicité auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque - Limogne pour le financement du projet des Terrasses de Saint-Quirin et de son amphithéâtre.

Saison culturelle à Lalbenque : validation de la convention avec l'association organisatrice de spectacle Babel Gum, pour l'organisation de six spectacles, à hauteur de 12 500 € pour l'année 2025.

Vote d'une aide pour les sinistrés de Mayotte de 2000€.

Conseil municipal du 7 février 2025

Arrêt de bus du Mercadiol : attribution des marchés pour les travaux d'aménagement de l'arrêt de bus.

Réorganisation de l'école primaire : Anne Giraud, inspectrice de l'Éducation Nationale, a présenté le projet de fusion administrative de l'école primaire et maternelle de Lalbenque.

Retransmis en direct sur la page Facebook @ [mairiedelalbenque](#).



Hommage à **Paul Pinsard**

C'est un visage bien connu des Lalbenquois qui vient de nous quitter. D'origine bretonne, Paul Pinsard s'est vite adapté aux contours de la commune de Lalbenque et à sa population. Il s'est engagé dans la vie publique avec tant de force et de conviction qu'il est devenu une personnalité, de celles qui marquent la vie d'un village.

Paul Pinsard s'est engagé dans la vie municipale aux côtés de Jacques Pouget durant 25 ans. Il rejoint le conseil municipal en 1995 pour un premier mandat de conseiller. Réélu en 2001 et 2008, il assure, alors, la fonction de deuxième adjoint. Enfin, en 2014, il est promu au poste de premier adjoint. Grâce à son métier, il devient rapidement le spécialiste de la voirie. Il se révèle très vite comme un élu de terrain, prompt à se déplacer d'un coin à l'autre de la commune, à l'écoute des demandes des uns et des autres. Il répond avec franchise et agit avec rigueur et détermination. Derrière sa fermeté, se cache une personne très abordable, très simple et toujours prête à rendre service.

Paul Pinsard s'est d'autre part engagé dans la promotion et la défense de la truffe de Lalbenque. Sur les terres de Piboulède et de Néguebout, il plante des chênes truffiers qu'il arrose et entretient avec beaucoup d'attention. Puis, il s'engage aux côtés des membres de l'Office de Tourisme pour effectuer tous les mardis des démonstrations de cavage pendant la saison des truffes. Son engagement se poursuit dans la promotion du diamant noir : quand Lalbenque obtient le label « Site Remarquable du goût », il devient membre de l'association du même nom, aux côtés de Jean-Paul Vincens et de Christine Vigouroux. Par ailleurs, il œuvre à l'ouverture de la truffière des Grèzes et contribue au succès de l'omelette aux truffes géante proposée en juillet. De 2015 à 2020, Paul Pinsard travaille à faire valider le classement de la culture de la truffe noire du Quercy au « Patrimoine culturel immatériel français ».

Paul Pinsard nous laissera le souvenir d'un homme engagé, généreux et travailleur, au service de la collectivité.



Le chantier du presbytère avance à grands pas

La démolition des anciennes salles de catéchisme, il y a quelques semaines, a transformé la physionomie du centre bourg. Le chantier avançant, des solutions sont trouvées pour faire face aux imprévus, fréquents lors des restaurations de bâtiments anciens.

Depuis quelques mois, une grue imposante s'est installée dans le jardin du presbytère. Après la démolition des anciennes salles de catéchisme en raison de la présence d'amiante, les démolitions intérieures et l'enlèvement des cloisons, planchers et enduits ont révélé un état plus dégradé que prévu. Malgré cela, grâce aux entreprises impliquées, au travail de l'architecte et au suivi attentif des élus, des solutions ont été trouvées pour ne pas générer de surcoûts significatifs pour le projet. Le lot démolition est fini, le lot maçonnerie en cours de finition, place désormais au lot charpente pour le remplacement complet de la toiture du presbytère.





Programme annuel d'élagage

Tous les ans, le service technique municipal s'attèle à l'élagage des arbres dans le bourg, les hameaux et les chemins de la commune.

Cette année le programme d'élagage a concerné les arbres du centre bourg, le Pech Fourcat (sécurisation), le Lac de Marcenac (sécurisation), le chemin de Jouanery (élargissement). D'autres tailles (rejets) seront effectuées avant le début du printemps.

Dégâts des eaux à l'église de Lalbenque

Malgré deux campagnes de suivi de la toiture et plusieurs campagnes de capture de pigeons, une des chapelles de l'église Saint-Quirin a subi un dégât des eaux important en raison d'une infiltration à la suite du bouchage des chéneaux par les fientes de pigeons.

L'entreprise Malbrel Rénovation, spécialisée dans les monuments historiques, décors peints et mobilier, est en train de restaurer les décors de la chapelle pour la restituer dans son état d'origine. Les frais engagés (16 000€) sont largement pris en charge par l'assurance.



Plus de zone blanche à Lalbenque

Après 4 ans de démarches auprès de Lot Numérique, la commune de Lalbenque a été sélectionnée dans le cadre du programme national New Deal pour la couverture des zones blanches.

Les secteurs de Paillas, Laboul, Saint-Hilaire et Notis étaient jusqu'à présent dépourvu de connexion mobile ou elle y était de très faible qualité. L'antenne installée par l'opérateur Free Mobile (accessible à tous les autres opérateurs) est aujourd'hui fonctionnelle. Désormais il n'y a plus de zone blanche sur la commune de Lalbenque !



Saison de la truffe 2024-2025 : bilan positif

La saison en chiffres

10 000 : c'est le nombre de visiteurs qui sont venus à Lalbenque cette saison pour le marché aux truffes et la fête de la truffe !

290 kg : c'est le nombre de kilos de truffes vendues au marché de gros et de détail pendant la saison 2024-2025

Le comité de pilotage créé en 2023 porte ses fruits, en coordonnant tous les acteurs locaux de la truffe.

Créé à l'initiative de la commune de Lalbenque et de l'Office de tourisme Cahors Vallée du Lot, le comité de pilotage rassemble depuis un an et demi tous les acteurs de la truffe. Il a depuis fait ses preuves, en permettant la réalisation d'actions visant à dynamiser le marché aux truffes, refaire de Lalbenque un territoire trufficole incontournable en France et développer l'offre touristique. Objectif : accroître l'attractivité du territoire pour favoriser son économie, commerces, restaurateurs, hébergements, etc. Parmi ses actions, le renouveau de la fête de la truffe.

Une nouvelle version de la Fête de la truffe

Proposée par le comité de pilotage au printemps 2024, la fête répond à des objectifs centrés sur les enjeux d'attractivité et de santé économique du territoire :

- **ouvrir l'organisation** de la Fête de la truffe à tous ses acteurs.
- **élargir l'offre d'animations** pour satisfaire les visiteurs et leur offrir une véritable "expérience truffe".
- **améliorer la communication** autour de la fête dès le début de la saison de la truffe pour conforter sa place de "moment fort" et incontournable.
- **questionner le modèle économique** de la fête pour qu'elle soit plus accessible, avec des tarifs cohérents permettant la participation de tous.
- **associer les acteurs économiques locaux**, développer les partenariats.
- **confirmer le statut et la marque** "Lalbenque, Capitale de la truffe noire".

La fête de la truffe, qui s'est déroulée du 24 au 26 janvier a été un succès !

Un grand merci à tous les bénévoles, aux bénévoles d'un jour, aux agents municipaux, aux parrains Claude Serillon et Pascal Bardet et à tous les participants. L'édition 2026 est d'ores et déjà en préparation...



En chiffres

1000 visiteurs durant tout le week-end.

560 repas servis à la salle des fêtes, la halle de la mairie et sous le chapiteau place du Sol.

42 participants aux balades et aux visites.

77 participants aux démonstrations culinaires.

110 participants aux démonstrations de cavage.

400 participants aux conférences, marchés et apéritifs.

180 enfants des écoles primaires publique et privée le 24 janvier pour des démonstrations de cavage et une visite commentée de la Maison de la truffe.

Budget global : **33 333,14 €** en dépenses et **33 185,50 €** en recettes soit 147,64 € de bénéfice.

Le Plan Communal de Sauvegarde à Lalbenque : dernière ligne droite !

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui prépare la réponse concrète à des situations de crise sur notre commune, afin d'assurer la protection de la population.

Le Plan Communal de Sauvegarde décrit l'organisation globale qui serait mobilisée dans le cadre de la gestion d'évènements auxquels la commune pourrait être soumise. Il précise cette organisation, en fonction de la nature, l'ampleur et l'évolution de ces évènements.

Un loi pour encadrer le PCS

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels dite "loi MATRAS" conforte le dispositif des plans communaux de sauvegarde (PCS) et plans intercommunaux de sauvegarde (PICS).

Une compétence du maire

Le PCS relève des pouvoirs de police du maire et comprend :

- l'identification des risques
- le recensement des personnes vulnérables
- l'organisation de la protection et du soutien des populations, notamment les mesures d'alerte ou la mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement
- les modalités relatives à la réserve communale de sécurité civile et à l'emploi de bénévoles
- l'organisation du poste de commandement
- l'inventaire des moyens propres de la commune
- l'organisation des communications et relations avec les établissements sensibles présents sur la commune.

A Lalbenque, le PCS au plus près des habitants

Pour rédiger son Plan Communal de Sauvegarde, la commune s'organise au plus près des lalbenquoises et des lalbenquois grâce à deux dispositifs : **une liste des personnes vulnérables et les relais de quartier.**

Les personnes vulnérables identifiées

Il s'agit de dresser une liste des personnes vulnérables pour pouvoir repérer plus facilement les difficultés rencontrées par la population lorsqu'elles surviennent : personnes âgées, personnes seules, personnes à mobilité réduite, personnes sous assistance respiratoire...

Qu'il s'agisse d'un simple coup de fil pour demander des nouvelles en période de canicule ou d'une autre action en faveur des personnes concernées, cette liste est soumise à l'acceptation de la personne et de son entourage. Elle reste d'autre part totalement confidentielle. Seul(e), le maire peut utiliser ses pouvoirs pour initier une prise de contact et d'information en cas de crise.

Les relais de quartier

En 2024, un certain nombre de lalbenquoises et lalbenquois ont donné leur accord pour devenir relais de quartier et faire partie de la réserve communale de sécurité civile. L'objectif est de développer encore ce dispositif.



Devenez relais de quartier !

Vous avez envie de jouer ce rôle crucial de "relais de quartier" ?

Venez compléter la liste des bénévoles déjà engagés...

Nous vous proposons de nous retrouver pour un moment d'information et de convivialité sur ce sujet.

Réunion publique pour les relais de quartier

Samedi 22 mars 2025 à 9 h 30 à la halle de la mairie

Échangez avec les élus et devenez relais de quartier autour d'un croissant et d'un café !

Le DICRIM, Document d'Information Communal des Risques Majeurs, enfin !

Avant tout document informatif pour les habitants, le Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) recense les risques possibles auxquels la population peut être confrontée, en fonction des données de terrains à sa disposition.

PCS et DICRIM, quelle différence ?

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

DICRIM : Document d'Information Communal des Risques Majeurs

Le DICRIM est un document destiné à l'information de la population. Il recense les risques possibles sur le territoire de la commune.

Le PCS, lui, est un document opérationnel. C'est-à-dire qu'il prévoit et organise la gestion des crises par les élus, les agents et les relais de quartier. Ces crises ont été préalablement définies dans le DICRIM.

A Lalbenque, ce document est réalisé à partir des données accessibles de la DDRM du Lot, du site Géorisques, de Météo France, etc., en lien avec la Préfecture du Lot.

La commune établit une liste pouvant évoluer en fonction des événements : les conséquences du changement climatique, la crise du Covid 19, les cyberisques... Ce document sera diffusé auprès des habitants, d'abord sur le site de la mairie, dans sa version longue, puis sous la forme d'un carnet résumé à disposition des foyers.

La liste des risques retenus pour être expliqués dans le DICRIM est la suivante :

- **Inondation** par crue des petits cours d'eau qui gonflent rapidement et de ruissellement en zone urbanisée
- **Orages violents, tempête** : vents violents, mini tornade
- **Canicule et grande sécheresse**
- Risque lié à de fortes **chutes de neige** et période de **grand froid**
- Risque liés aux **mouvements de terrain** : par exemple retrait et gonflement d'argile
- **Incendie et de feux de forêt**
- **Explosion de matières dangereuses** et de rupture de canalisation du gaz
- **Explosion de la centrale nucléaire de Golfech**
- **Rupture d'approvisionnements** alimentaires et en eau potable
- **Pandémie**

Tempête de juin 2023 provoquant la chute de nombreux arbres sur la route d'Escamps



Les sapeurs pompiers de Lalbenque : un engagement à saluer !

Vendredi 7 février 2025, la cérémonie de passation de commandement de Cristel Sadot-Martinez à Sébastien Amiel a eu lieu au Centre d'Incendie et de Secours de Lalbenque.

Le Centre d'incendie et de secours de Lalbenque a été marqué par une cérémonie importante empreinte d'émotion, début février, avec la passation de son commandement. Dirigé jusqu'au 7 décembre dernier, par la lieutenant lalbenquoise Cristel Sadot-Martinez, il est aujourd'hui sous l'autorité de Sébastien Amiel.

Cristel Sadot-Martinez est sapeur-pompier volontaire à Lalbenque depuis plus de 30 ans dont les 15 dernières années en tant que cheffe de centre. Une fonction exigeante, qui consiste notamment à organiser et encadrer tous les pompiers volontaires du centre.

Sébastien Amiel, nouveau chef de centre a débuté sa carrière au Centre d'incendie et de secours de Cahors avant d'être muté en Haute-Vienne puis dans les Yvelines. En 2018, il revient définitivement dans le Lot et occupait jusqu'à présent la fonction d'adjoint au chef de centre de Lalbenque.

Un grand merci à Cristel Sadot-Martinez pour son engagement au service de tous et sa détermination à faire évoluer le Centre de secours de Lalbenque.

Tous nos encouragements et nos félicitations à Sébastien Amiel pour cette nouvelle fonction, et un grand merci à l'ensemble des sapeurs pompiers volontaires de Lalbenque pour leur engagement quotidien pour la sécurité de tous.



Le centre de secours de Lalbenque en chiffres :

38 sapeurs-pompiers volontaires.

6 officiers dont 3 infirmiers.

18 sous-officiers.

14 caporaux et sapeurs.

50% de femmes sapeur-pompier (le centre le plus féminisé du Lot).

367 interventions du CIS de Lalbenque en 2024 :

35 incendies, **260** secours d'urgence aux personnes,

45 accidents de circulation et **27** opérations diverses.

11 communes qui dépendent du Centre d'incendie et de secours de Lalbenque.

La mairie de Lalbenque soutient les pompiers par diverses actions, notamment la

- mise à disposition de plusieurs bâtiments municipaux pour la réalisation d'exercices d'entraînement (piscine Causséo, service technique municipal, ...).
- facilités d'organisation accordées aux agents municipaux qui sont également pompiers volontaires
- communication prioritaire aux pompiers de Lalbenque lorsqu'un logement municipal se libère.

“Faites du vélo” deuxième édition et finalisation du plan vélo

Un an après son lancement à la première fête du vélo de Lalbenque le 1er juin 2024, le “Plan vélo” est presque terminé.

Ce long travail est construit à partir des données vélo et socio-économiques de la commune, de l'enquête “Un plan vélo pour Lalbenque” et des réflexions menées dans le cadre de la fête du vélo. Il propose un plan d'action concret pour favoriser le vélo à Lalbenque.

La prochaine réunion publique sur le plan vélo le vendredi 11 avril 2025 à 20h30

La prochaine fête du vélo, quant à elle, aura lieu le **samedi 7 juin 2025** avec une dimension plus associative qu'institutionnelle.

Au programme : atelier “Répare ton vélo” avec La Tresse, formation aux gestes de premiers secours avec les pompiers, animation “Vélo pour les minots” parcours d'agilité pour les enfants, conférence débat “Le vélo, une passion, un engagement” avec des acteurs locaux, randonnée VTT et animations au parcours à bosses !



La Fête de la Nature revient avec le printemps

Edition locale de la 19ème Fête nationale de la Nature, elle mettra la nature et la biodiversité à l'honneur les 23 et 24 mai à Lalbenque.

Depuis 2021, la commune de Lalbenque participe à cette fête nationale, qui rassemble des milliers d'évènements autour de la nature et de la biodiversité. Au même titre que l'Atlas Communal de la Biodiversité de Lalbenque, elle est soutenue par l'Office Français de la Biodiversité, qui la finance à hauteur de 80%. La Fête de la Nature à Lalbenque aura donc lieu les **vendredi 23 et samedi 24 mai 2025**.

Elle débutera le vendredi soir avec une conférence à la halle de la mairie sur la thématique “**Arbres et jardins**” pour continuer le samedi matin avec plusieurs temps de rencontres et de découverte : **troc de plantes, visite des jardins du bourg, atelier teinture végétale et atelier cuisine**.

L'après-midi, **une balade nature commentée** aura lieu au bois communal de Cournesse, organisée avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Rendez-vous, donc, à 14h30 au communal de Cournesse pour le départ de la balade !

Club de pêche : une belle saison en perspective

Depuis le samedi 15 mars, de nombreux passionnés de pêche peuvent se retrouver autour du lac de Marcenac pour la saison désormais ouverte. La carte de pêche est vendue sur place et chez la fleuriste Fleurs et Sens qui vend aussi différents appâts.



De nouvelles entreprises à Lalbenque

RTS

Entreprise spécialisée dans les travaux en hauteur d'accès difficile et de grande hauteur. RTS assure l'accompagnement des opérateurs non habilités aux travaux en hauteur, réalise des diagnostics et état des lieux. L'entreprise est installée à la zone artisanale de Lissaure. Elle est récemment intervenue sur plusieurs bâtiments municipaux, notamment l'église Saint-Quirin et la Mairie.



Contact : 05 65 36 69 45 ou par mail contact@rts-travaux.com

Saveurs du monde

Saveurs du monde vous propose sur place ou à emporter des entrées, burgers, crêpes fourrées, desserts et boissons. Sur commande, une prestation de traiteur : entrées, plats cuisinés, desserts et apéritifs dînatoires. Rue du marché aux truffes à Lalbenque - Ouvert vendredi et dimanche de 16h à 21h et le samedi de 11h à 14h et de 16h à 21h.

Contact : 06 18 91 92 36

Un Espace de Vie Sociale à Lalbenque !

Depuis décembre 2024, l'association La Tresse qui œuvre pour la création d'un tiers-lieu sur le territoire communal est officiellement "Espace de Vie Sociale" (EVS).

Cet agrément, délivré par la CAF, est une reconnaissance de l'action sociale et collective de l'association. Il répond à un cahier des charges strict, et accorde une attention particulière à la diversité des publics auxquels le projet s'adresse, l'implication de la population dans sa gouvernance et sa capacité à créer des partenariats locaux et à rassembler sur le terrain.

Le fonctionnement et la gouvernance fondamentalement collectifs de l'association La Tresse, ainsi que sa créativité pour favoriser l'engagement bénévole, ont été salués par la CAF et ses partenaires dans le département.

Cet agrément donne lieu à une subvention de la CAF à l'association, pour lui permettre de développer ses actions dans les années à venir.

Lalbenque, sous l'impulsion de La Tresse, accueillera le 10 avril la rencontre départementale du réseau d'Animation de la Vie Sociale (AVS) qui rassemble les autres structures lotoises agréées EVS ou Centre Social, animé par la CAF du Lot.

Retrouvez toutes les infos sur La Tresse sur www.la-tresse.org

Porte-drapeau, ça s'apprend !

Une formation organisée à Lalbenque pour les jeunes porte-drapeaux

Porte-drapeau, ça s'apprend. Les porte-drapeaux sont des bénévoles assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau français, mission hautement symbolique. Le service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaC-VG) du Lot organise une formation pour les 12-25 ans, prétendants au statut de porte-drapeaux.

Elle aura lieu de 13h30 à 17h à Lalbenque le mercredi 9 avril 2025. Le rendez-vous est fixé devant la mairie. La formation est limitée à 20 personnes maximum et l'inscription est obligatoire.

Pour s'inscrire, contactez dès aujourd'hui l'ONaCVG du Lot au 05 32 49 00 57 ou sd46@onacvg.fr.

Recensement des chevaux et chiens de la commune

Recenser les animaux présents sur la commune, démarche obligatoire pour les propriétaires de chiens dits "catégorisés" et utile à tous pour les chevaux... On vous explique tout !

Recensement des équidés

Afin trouver plus rapidement des solutions lors d'alertes de chevaux errants, la commune a mis en place un référencement en ligne sur le site internet www.lalbenque.fr rubrique "Lalbenque au quotidien > Mes démarches > Animaux". Vous êtes propriétaire de chevaux ? N'hésitez pas à remplir le formulaire pour faciliter la communication.

Recensement des chiens catégorisés, une démarche obligatoire

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (article L211-12 du Code rural et de la pêche maritime).

Catégorie 1 - Les chiens d'attaque

3 types de chiens concernés :

- type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls »
- type Mastiff, également appelés « boerbulls »
- type Tosa

Catégorie 2 - Les chiens de garde et de défense

- chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier)
- chiens de race Rottweiler
- chiens de type Rottweiler
- chiens de race Tosa

Une "race" de chien est inscrite dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Un "type" de chien, quant à lui, permet de désigner les chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Tribune de l'opposition

Cinq ans de mandat : un premier bilan

Aujourd'hui, à 1 an d'une nouvelle échéance électorale, il est temps de faire un premier bilan. L'équipe municipale élue en 2020 a promis une « révolution » tant pour la démocratie participative que pour l'écologie ; tant pour l'économie locale que pour l'amélioration du mieux vivre à Lalbenque. Lalbenque devait être plus accueillant, plus dynamique, plus vert et plus propre. Nous pouvons constater qu'au bout de 5 ans, il n'en est rien !

La démocratie participative fonctionne avec l'ouverture des commissions au non élus, comme c'est déjà le cas depuis 2014 et les deux mandats précédents.

Notre village n'est pas plus vert et plus écologique qu'auparavant. Quelques plantations ont bien été effectuées mais nous constatons rien de révolutionnaire au cœur des projets structurants.

Le développement de l'économie n'est pas à la hauteur des annonces faites. Nous devons crouler sous les demandes d'implantation d'entreprises. On nous parlait même de French Tech et de l'intérêt géographique de notre commune.

Non ! Lalbenque n'est pas plus dynamique. Et non ! Lalbenque n'est pas plus accueillant.

Par contre, des habitants se plaignent d'un manque d'entretien, d'un laxisme accru envers certaines incivilités, de la désertification du centre bourg au détriment des commerces... et que Lalbenque serait un village sale !

Lalbenque Pour Tous : 06 86 21 86 47



Agenda



23
mars

Commémoration du 19 mars 1962
Lalbenque

30
mars

Brocante - Vide grenier
Par l'APE Ecoles Publiques de Lalbenque
Espace du Mercadiol

30
mars

Cinélot : « Dahomey »
Salle communautaire à 16h

4
avril

Rencontre mensuelle de La Tresse
Halle de la Mairie à 18h

6
avril

Glanage solidaire et lutte contre les incendies
Par La Tresse - RDV à 9h30 sur le parking de Carrefour Lalbenque

8
avril

Café parents : Comment donner de la confiance à mon enfant ?
Par La Tresse et Parentalités46
Salle communautaire à 18h

9
avril

Ecole des jeunes porte drapeaux
Halle de la mairie

12
avril

Rallye du Quercy
Epreuve Lalbenque Belfort du Quercy en fin de journée

7
mai

« Le retour des beaux jours »
Spectacle sur la Libération
Par l'association Récolte
Salle des fêtes de Lalbenque

9-11
mai

Fête votive de Lalbenque
Par le Comité des Fêtes de Lalbenque
Espace du Mercadiol

13
mai

Café parents : Comment préserver son couple au sein d'une famille ?
Par La Tresse et Parentalités46
Salle communautaire à 18h

16
mai

Rencontre mensuelle de La Tresse
Halle de la Mairie à 18h

21-25
mai

Fête de la nature
(programme à venir) - Lalbenque

29
mai

Vide grenier
Par Club de Pêche de Lalbenque
Lac de Marcenac

6
juin

Rencontre mensuelle de La Tresse
Halle de la Mairie à 18h

7
juin

Faites du vélo
Lalbenque

19
juin

Inauguration de l'amphithéâtre et des Terrasses de Saint-Quirin

20
juin

Fête de la musique
Par le Comité des Fêtes de Lalbenque
Espace du Mercadiol

21
juin

« Arbres, Haies, Paysage »
Apprendre à tailler des arbres fruitiers et concours de clafoutis - Saint Hilaire

27
juin

Fête des écoles
Par l'APE Ecoles Publiques de Lalbenque

18-20
juil

Fiest'à Saint-Hilaire
Par le Comité des Fêtes de Saint Hilaire

Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1100 exemplaires
Directeur de publication : Liliane Lugol - Maquettage et graphisme : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie@lalbenque.fr



@mairiedelalbenque



Téléchargez gratuitement
Intramuros
Lalbenque
ou flashez ce QRcode